

## Martignas – Etude urbaine de renforcement du centre-ville Jury Conseil 2 – 12 décembre 2016

### 1. Temps de présentation

En ouverture de la réunion, M. VILLETTE – chef de projet au sein de NEORAMA – a présenté rapidement le déroulement de la réunion et a proposé une synthèse de la première réunion :

- Interrogations sur le périmètre de l'étude, les projets immobiliers en cours et les aménagements à l'est de la Jalle
- La préservation du patrimoine local est un enjeu important
- De nombreuses manifestations locales ont aussi lieu en « intérieur »
- Impact de la population jeune sur les enjeux d'aménagement local
- Remarques sur l'accessibilité au centre-ville
- Besoin de développer des commerces créateurs de liens
- Interrogation autour de la sémantique : centre-ville ? Centre-bourg ?

Ce deuxième Jury Conseil marque l'entrée du projet dans la phase 2 correspondant à celle des orientations et scénarii de développement et d'aménagement. La thématique du jour étant « espaces publics, équipements et services », l'objectif est de questionner les hypothèses de travail et de solliciter les avis du jury afin de les intégrer au mieux dans le projet.

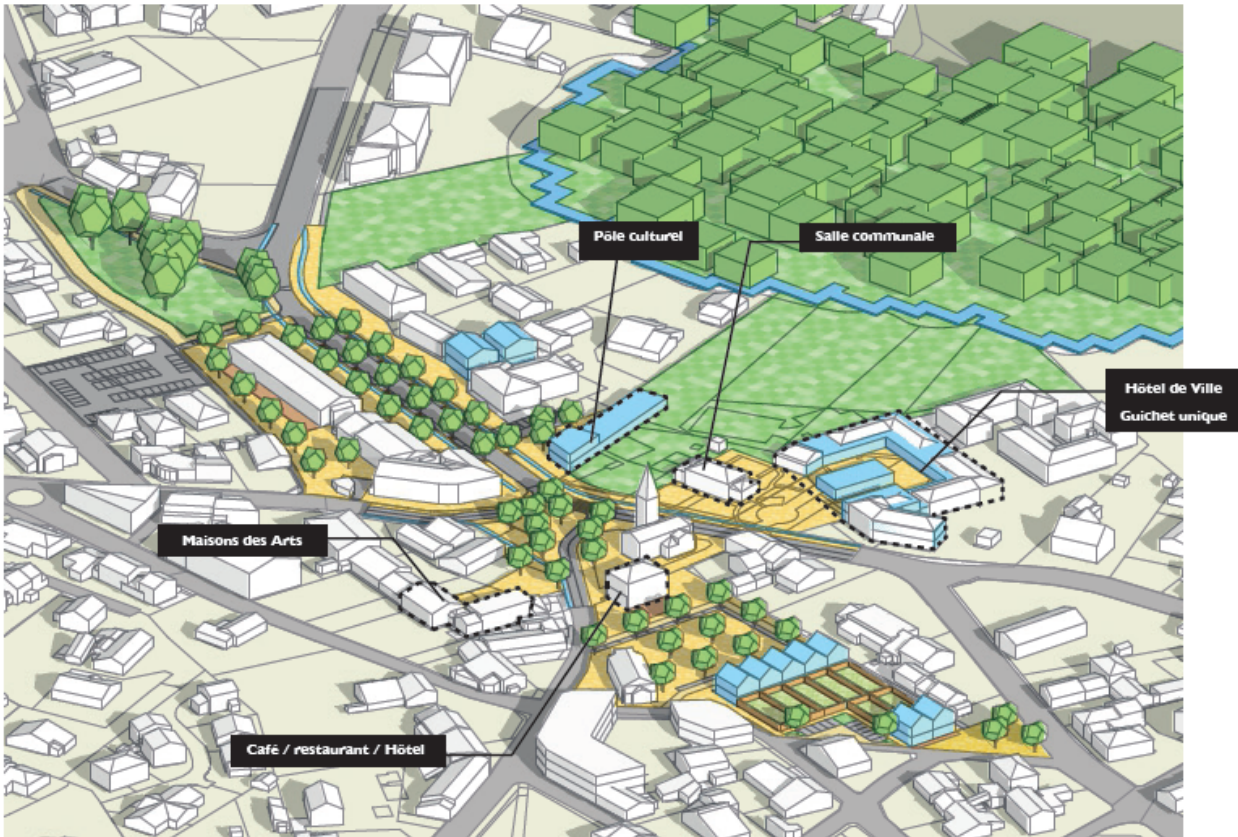
Suite à cette introduction, M. MEGALI - Directeur de DESURB – a partagé le plan guide en construction. Ce dernier s'articule autour de trois concepts programmatiques :

- Pour un centre-ville martignassais
  - Révéler l'identité de Martignas
  - Exploiter les ressources locales et l'ambiance générale
- Pour un centre-ville vivant
  - Animer le centre
  - De banlieue résidentielle à bassin de vie
- Pour un centre-ville humain
  - Mettre l'expérience de l'utilisateur au cœur du projet d'aménagement
  - Donner une place à la vie piétonne et à la lenteur

La mission confiée par Bordeaux Métropole à DESURB s'articule en deux parties : d'une part, la réorganisation des services de la Ville autour d'un guichet unique et d'autre part l'aménagement du centre-ville. Pour y répondre, deux scénarii ont été imaginés : un scénario « administratif » consistant à regrouper tous les services de la ville dans un même bâtiment et un scénario « culturel » via le développement d'un pôle culturel, d'une maison des arts, d'un lieu d'animation, etc.

## PLAN GUIDE EN CONSTRUCTION

### 2. L'espace public comme dénominateur commun



Le scénario « culturel » prévoit aussi le regroupement des services de la mairie dans un Hôtel de Ville à guichet unique mais il se distingue du scénario « administratif » par la création d'un espace culturel réunissant l'école de musique et la bibliothèque ainsi que par l'installation d'une maison des arts dans la maison Bourdieu. En revanche, la salle Claude Monet serait détruite (dans les deux scénarios). A cela s'ajoute le retrait des extensions du CCAS dans lequel une programmation gastronomique/ hôtelière haut de gamme pourrait être projetée. Derrière, sur le site des anciens services techniques, un traitement de parvis/ place est envisagé.

Concernant la réorganisation des services de la Ville, le scénario présenté propose d'utiliser les bâtiments commerciaux existants (Société Générale, Framboise,...) en structurant le nouveau projet autour d'un élément central : le guichet unique ouvert sur une place publique. Le bâtiment intégrerait une salle de restauration collective ouverte à tous de type espace de co-working. En termes de circulations, la suppression du rond-point et la réorganisation de la voirie sont envisagées.

Afin d'illustrer ce scénario, quelques références architecturales et paysagères sont présentées pour illustrer les grands principes qui pourraient guider la création d'un pôle culturel, le futur hôtel de ville ou encore l'aménagement des bords de Jalle.

Enfin, les deux scénarii adoptent la même position stratégique sur le volet commercial, actuellement :

- le stationnement le long des commerces ne permet pas forcément à l'utilisateur d'accéder agréablement aux magasins,
- le parking accueillant l'actuel marché est peu optimisé et peu visible. De plus, le marché est relativement déstructuré et manque de lisibilité dans son organisation.

La proposition serait donc de renforcer les liens entre les enseignes existantes et le marché en libérant le devant des commerces d'une partie de ses places de parking au profit de trottoirs plus généreux pouvant notamment accueillir des terrasses et de la création d'une piste cyclable. Profitant de ce linéaire, l'installation d'un marché hebdomadaire pourrait faire l'objet d'un test en phase « prototype ». Sur le parking accueillant l'actuel marché, le stationnement serait renforcé pour les riverains et les clients en vue d'une meilleure optimisation.

## 2. Temps d'échange

*Un temps de travail spécifique en table ronde a permis aux membres du jury conseil de faire part de leur remarques, compléments et interrogations sur les premières pistes de scénarii. Nous reprenons ci-dessous les principaux points évoqués à chaque table ronde. Ces éléments permettront à l'équipe projet de réinterroger ces premières hypothèses de travail.*

### Table ronde 1 :

Les scénarii proposant des changements importants et ambitieux pour le centre-ville, plusieurs Martignassais s'interrogent sur la réalité et le calendrier de la mise en œuvre du projet par les élus.

L'équipe projet rappelle que Bordeaux Métropole accompagne et guide la Ville de Martignas dans l'élaboration et la conduite du projet. Si aujourd'hui on ne peut pas préjuger de sa mise en œuvre par les élus, il existe une volonté certaine de leur part. L'opération s'effectuera sur les 10 – 15 ans à venir. Cela nous conduit à 2030 qui est la cible visée pour amener Martignas à 10 000 habitants et c'est aussi le point de chute du PLU. La vision d'ensemble que nous sommes en train d'échafauder ensemble sera phasée en fonction des possibilités, des moyens et du montage opérationnel retenu.

Dans les deux scénarii proposés, un marché en longueur devant le linéaire commercial existant est proposé. Des participants s'interrogent sur le rapport complémentarité/ concurrence créé. Une question est alors posée : pourquoi ne pas déplacer le marché sur la future place de la mairie ?

En réaction, plusieurs participants insistent sur les avantages liés à la concentration de commerçants en un même lieu, à la fois pour leurs ventes et pour les usagers qui s'y rendent afin de faire leurs courses. Ils s'accordent sur l'idée de créer une polarité commerciale fédératrice. D'autant que si le marché est éloigné des commerces, cela risquerait de fractionner les espaces de vie et des créer des zones « froides ». L'équipe projet précise que comme cette réorganisation n'implique pas d'aménagements lourds, elle pourrait être testée durant quelques mois sur une phase « prototype » afin de confirmer ou non sa pertinence. Proposition est faite par les jury conseils de détourner complètement le flux routier du centre de Martignas pour créer une zone entièrement piétonne dans l'hyper centre lors du marché.

Quelques membres du jury conseil se sont interrogés sur la relocalisation des commerces situés au niveau des futurs des services de la ville.

L'équipe en charge de l'étude mène une réflexion à ce sujet. A proximité, des terrains en mutation montrent un certain potentiel. L'idée est de recréer, sur le centre-ville, un linéaire commercial auquel les commerces pourraient se greffer.

A différentes reprises, les participants ont posé la question du positionnement des futurs espaces de stationnement. Où seront-ils et comment pourrait-on aménager leur connexion avec les espaces d'intensité urbaine notamment sur la question de l'éclairage ?

L'équipe en charge de l'étude envisage de créer des poches de stationnement vers l'extérieur pour préserver un centre-ville apaisé. Il s'agira de les aménager à une distance raisonnable des commerces et des services afin de favoriser les déplacements piétons et cyclistes. Les participants ont indiqué que le projet se portait sur le centre-ville, mais qu'il devait intégrer également les voies d'accès des différentes zones d'habitations, pour « donner envie aux habitants de venir à pied ou à vélo » car aujourd'hui les accès sont très compliqués pour les enfants ou les personnes à mobilité réduite.

La suppression du rond-point éveille un certain nombre d'interrogations chez la plupart des martignassais présents : serait-il possible d'alléger le flux automobile par l'aménagement d'une voie de contournement ? Le fait d'avoir à couper la route deux fois lorsque l'on vient de la route du Cap Ferret vers la pharmacie et les écoles ne risque-t-il pas de créer de l'attente pour les automobilistes ? Les traversées ne seront-elles pas trop contraignantes pour les piétons ? Qu'en est-il de la possibilité de mettre en place des sens unique pour alléger le trafic et de feux pour organiser le carrefour ?

Pour reconfigurer le carrefour, l'équipe projet s'est basée à la fois sur les objectifs fixés par le département et la Métropole et sur des études et données de comptages liées aux flux de véhicules. Actuellement, la piste de la voie de contournement est à l'étude et la mise en place de sens uniques pourrait faire l'objet d'une réflexion approfondie. Sur ce volet circulation, plusieurs idées proposées par les membres du jury sont également prise en compte : dévier les flux par la rue Jean Mermoz pour les véhicules allant vers l'avenue de Verdun et qui vont vers Intermarché / Saint Médard et la rue Georges Clémenceau pour les véhicules en direction du Bassin et ainsi supprimer une branche du carrefour a également été prise en compte. Les participants craignent que sans voie de contournement extérieur, notamment pour les automobilistes qui ne font que traverser (ex : ceux qui viennent de Saint Jean d'Ilac ou du Bassin et qui vont vers Saint Medard / Eysines) les flux de voiture rendent difficiles à la fois l'accès automobile et l'accès piéton.

Lors des dernières réunions, la piétonisation du centre-ville semblait-être un axe fort du projet, cette idée a-t-elle été abandonnée ?

Au regard de la circulation actuelle, force est de constater qu'une piétonisation complète serait impossible car il est nécessaire d'assurer un certain flux automobile. Ceci étant, l'apaisement du centre et l'aménagement de pistes cyclables complémentaires à celles existantes restent prioritaires. Il s'agit de donner envie à la population de circuler à pied et à vélo pour éviter d'utiliser la voiture. De plus, comme l'explique un membre du jury citoyen, un parking de covoiturage est prévu et une piste verte doit être créée avec le promoteur de l'Est de la Jalle. Le groupe indique qu'un parking de co-voiturage est intéressant, mais son emplacement doit être stratégique car s'il est créé sur le parking Intermarché, cela pourrait amener plus de circulation dans le centre de Martignas pour les gens qui viendraient du Bassin avant de co-voiturer à partir de Martignas par exemple. Concernant la diminution de la vitesse des véhicules, l'équipe en charge de l'étude continue sa réflexion tout en prenant en compte le fait qu'à proximité, l'installation de chicane a été efficace.

Dans les scénarii présentés, l'aménagement des bords de Jalle est peu mis en avant. Sachant que tous les bords de Jalle sont privés, que prévoyez-vous comme aménagements paysagers et de promenades ?

Actuellement, une rive de la Jalle est traitée mais pas l'autre. L'équipe projet attend donc d'avoir le plan définitif des aménagements prévus en face afin d'étudier les connexions qui pourraient être établies et d'assurer une certaine cohérence paysagère. En fait, au fur et à mesure des projets, les bords de Jalle sont rétrocédés à la collectivité, à long terme ils seront donc publics mais il faut savoir que leur récupération progressive peut prendre un certain temps. Le terrain situé au niveau de l'actuel Hôtel de Ville appartient déjà

à la collectivité, le projet d'aménagement de la Jalle pourrait donc y débiter en attendant le rachat des terrains alentours. Certains membres du jury citoyen préconisent l'aménagement d'une « place de village verte », d'un parc public avec des équipements pour les enfants et les promeneurs et c'est tout à fait l'idée du projet. C'est-à-dire, d'avoir, depuis la place située devant la mairie, un espace naturel ouvert sur la Jalle. Cet aménagement paysager pourrait être lancé assez vite, au commencement du projet.

La plupart des participants s'accordent sur la pertinence de la suppression de l'extension du CCAS ainsi sur l'agrandissement de l'école de musique et de la bibliothèque. Par ailleurs, une partie d'entre eux s'interroge sur la répartition et « l'éclatement » des équipements en lien avec les différents espaces publics : pourquoi ne pas construire le café à proximité des bords de Jalle ? Ne faudrait-il pas inverser le lieu de restauration (trop près du rond-point) et la maison des arts de manière à rattacher cette dernière à la bibliothèque et à l'école de musique ?

Les participants proposent de déplacer la salle de restauration des agents municipaux (prévue dans l'actuelle mairie) vers la maison Pierre Bourdieu, car les agents auront sûrement plus envie de s'éloigner du plein centre, ce qui permettra de libérer l'actuelle mairie pour y créer le café / bar à proximité de la « place de village verte » et de la nouvelle bibliothèque / école de musique. L'équipe projet explique qu'il lui semble important, d'une part, de créer un espace public assez minéral dans une ambiance urbaine rattachée au cœur de ville avec un café, un espace de représentation qui puisse aussi accueillir des événements. Et d'autre part, de préserver un espace naturel en bord de Jalle sur lequel les aménagements auront un impact très limité. Pour amener les habitants à se promener sur la place verte, plusieurs participants préconisent la création d'un équipement type « boulo-drome » permettant d'amener une certaine vitalité sociale sur la « place verte ». Les participants évoquent l'impact négatif de créer trop de zones différentes car les difficultés pour se déplacer de l'une à l'autre pourraient limiter leur attractivité. C'est la raison pour laquelle la concentration des équipements culturels à proximité de la Jalle est une piste intéressante qui sera approfondie par l'équipe projet.

#### Table ronde 2 :

Les problématiques suivantes ont été évoquées dans le cadre de la table ronde :

- la circulation (dans l'ensemble de la ville),
  - le stationnement,
  - l'aménagement des espaces thématiques,
  - le patrimoine.
- Circulation (flux et sécurité, gestion voitures-piétons, pistes cyclables)**

Les participants de la table ronde ont exprimé leur regret que la question des **flux de voitures**, notamment dans un contexte plus large, celui de l'ensemble de la ville de Martignas-sur-Jalle, ne ressorte pas dans les projets. Cette problématique avait déjà été évoquée lors de la réunion publique. En effet, la superposition des flux différents : voitures, vélos, piétons est à l'heure actuelle un vrai enjeu du centre-ville de Martignas.

Ainsi, si les premières pistes proposées sont globalement jugées positives, il reste à réfléchir aux modalités de réalisation des aménagements proposés tout en **gardant les places de stationnement existantes et sans nuire aux commerces**.

Les participants ont souligné qu'à l'heure actuelle le rond-point n'est pas accidentogène, bien au contraire : vu le contexte particulier, où faute d'autres aménagements routiers l'ensemble du trafic passe par le centre-

ville, il sert à **fluidifier la circulation** (notamment la circulation de transit, vers Saint-Médard-en-Jalles, vers le Cap Ferret...).

Une nouvelle organisation de trafic liée à la suppression du rond-point risque de rendre la circulation plus compliquée et donc plus dangereuse, notamment pour les intersections : avenue de Verdun/avenue de la Libération avec l'avenue de la République, qui telles que présentées sur le plan ont suscité l'interrogation des membres du jury conseil.

Les participants de la table ronde indiquent également que les « habitudes quotidiennes des habitants » devront changer.

La question de la traversée du centre-ville par les poids lourds a également été abordée.

Quelques propositions alternatives ont ainsi été formulées : **élargir le rond-point** et prévoir une placette au milieu, envisager un système de sens uniques, aménager des **passages permettant d'éviter le centre-ville**. Il serait souhaitable dans ce contexte de rendre les pistes cyclables plus confortables : à ce jour, elles ne sont pas très fréquentées. Il est à noter que la question des pistes cyclables, leur aménagement, leur développement se pose quel que soit le contexte et les solutions apportées aux problématiques de circulation automobiles.

#### □ **Stationnement**

Les participants de la table ronde ont souhaité savoir dans quelle mesure la suppression du rond-point et la nouvelle organisation du trafic d'un côté et les nouveaux espaces verts de l'autre auraient une incidence sur **le nombre des places de stationnement**. En effet, compte tenu des flux importants de voitures et des problèmes de circulation, il paraît important, pour certains, de prévoir des places de stationnement le long de la route. Pour d'autres, des stationnements le long de la route risqueraient de freiner et bloquer la circulation. Ces derniers suggèrent de conserver le parking situé en bout de commerces côté Jalle. En réponse, l'équipe projet apporte les éclairages suivants : dans la proposition, il y a bien des places sur voirie le long de l'avenue. Pendant la table ronde, certaines personnes estiment que c'est difficile de faire un créneau et que cela ralentit la circulation. Des remarques ont suivi concernant le système de bus actuel (arrêt sur voirie, bloquant la circulation). Le plan projet intégrait un arrêt de bus (le scénario doit approfondir la question d'une place dédiée au bus ou non). Le fonctionnement actuel est justifié par la mairie mais pas que, en raison de la sécurité (pas de possibilité de doubler le bus lors de dépose et prise des passagers). L'option de conserver un stationnement en poche à proximité de la Jalle face au square des résiniers, peut être étudiée toutefois, l'équipe en charge de l'étude a insisté sur le fait de ne pas trop artificialiser les sols à proximité de la Jalle.

La question du nombre de places de stationnement, plus précisément du manque de places, a été mise en évidence avec l'organisation globale des espaces telle que proposée sur le plan. La suppression du rond-point ou l'organisation des voies de circulation n'ont pas été mis en cause.

#### □ **Aménagement des certains espaces**

Selon certains participants, compte tenu de son emplacement enclavé, l'endroit où les plans prévoient un lieu de restauration/espace pour venir manger ne servira qu'à une partie restreinte de population. En effet, il paraît peu probable que les personnes viennent exprès à cet endroit-là alors que d'autres lieux de restaurations, pas chers et mieux accessibles, existent à proximité. Ainsi, il serait peut-être plus intéressant de **situer le lieu de restauration du côté de la Jalle**, pendant que son emplacement initial, doté d'une autre fonction (bar ou café, par exemple), pourrait s'adresser à un public plus large.

#### Patrimoine

Une question de réhabilitation des bâtiments appartenant à la mairie a été abordée. Selon les participants, dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville il serait intéressant de doter ces bâtiments d'une vraie identité visuelle.

La nouvelle destination du bâtiment « actuel CCAS » a suscité des interrogations, une finalité controversée.

#### Projet

Les participants de la réunion du 12 décembre ont dans l'ensemble **bien accueilli les premières pistes** visant à définir un projet d'aménagement du centre-ville de Martignas-sur-Jalle et notamment l'idée d'établir un véritable lien entre ses différentes parties. **Le marché linéaire et la maison des arts prévus dans le projet ont suscité des réactions positives.**

Dans ces « premières pistes » le cœur de ville piétonnier est particulièrement bien accueilli.

Plusieurs participants regrettent toutefois que le cadre du projet soit trop restreint au risque de ne pas prendre en compte le contexte global de la ville.

Enfin, les participants indiquent que les futurs plans devraient intégrer **un code couleur** plus explicite, en mettant notamment en avant les futurs espaces piétons afin de mieux mettre en valeur la nouvelle place des circulations douces dans le projet.

### **3. Prochaines étapes**

L'équipe projet va poursuivre la seconde phase de l'étude. Une prochaine réunion du jury conseil est prévue le xxx, elle permettra :

- de présenter les évolutions des scénari suite à cette réunion de décembre
- d'engager des échanges complémentaires sur la thématique « forme urbaine et habitat ».